

Communiqué de presse

12.12.2007

Avertissement de la SWX Swiss Exchange à l'encontre de l'Industrieholding Cham AG

La SWX Swiss Exchange a prononcé un avertissement à l'encontre de l'Industrieholding Cham AG pour violation des dispositions des normes comptables IFRS en relation avec ses comptes consolidés 2006. L'avertissement porte sur le traitement non conforme d'immeubles destinés à la vente ainsi que sur l'erreur de présentation au bilan et dans le tableau des flux de trésorerie qu'il a entraînée.

La société Industrieholding Cham AG, qui est cotée au segment principal de la SWX Swiss Exchange, a enfreint les dispositions des IFRS en traitant des immeubles destinés à la vente qu'elle avait construits elle-même en tant qu'immobilisations corporelles au lieu de stocks.

Au cours des derniers exercices, la construction d'immeubles puis leur vente est devenue une activité ordinaire de l'Industrieholding Cham AG. Or IAS 40p9(a) stipule qu'un bien immobilier détenu en vue de sa vente dans le cadre de l'activité ordinaire ou du processus de construction pour ladite vente doit être traité comme stocks, conformément à IAS 2. Le traitement erroné par la société de ces immeubles destinés à la vente comme immobilisations corporelles a entraîné une erreur significative de présentation dans les comptes consolidés IFRS 2006 (actifs immobilisés au lieu d'actifs circulants) ainsi que dans le tableau des flux de trésorerie (activités d'investissement au lieu d'activités opérationnelles).

Compte tenu de tous les éléments du cas d'espèce, la SWX a prononcé un avertissement à l'encontre de l'Industrieholding Cham AG.

Les rapports financiers périodiques établis conformément aux normes comptables et de révision applicables font partie intégrante des informations qui contribuent au bon fonctionnement du marché, comme exigé par la Loi sur les bourses et le Règlement de cotation. L'une des missions de la SWX consiste à veiller à l'application des principes de transparence imposés aux émetteurs.

Pour un complément d'information sur les normes de présentation des comptes, veuillez cliquer sur : http://www.swx.com/admission/being_public/accounting_fr.html

Les sanctions précédentes de la SWX dans le domaine de la présentation des comptes est disponible à l'adresse: http://www.swx.com/admission/being_public/sanctions/accounting_fr.html

Pour de plus amples informations, M. Werner Vogt, porte-parole SWX Swiss Exchange est à votre entière disposition.

Téléphone: +41(0)58 854 26 75

Fax: +41(0)58 854 27 10

E-mail: pressoffice@swx.com

SWX Swiss Exchange

Société du SWX Group, la SWX Swiss Exchange fait partie, au plan technologique, du peloton de tête des bourses mondiales. Prestataire de services boursiers de premier ordre, la SWX Swiss Exchange regroupe participants, émetteurs et investisseurs sur un marché des valeurs mobilières efficace et transparent. Elle convainc non seulement par sa large gamme de produits, mais aussi par son système intégré et entièrement automatique de négoce, clearing et règlement. Un simple clic de souris suffit pour négocier, payer, exécuter ou confirmer une transaction.

www.swx.com